

# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017**

# Rapport de Gestion intermédiaire 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion intermédiaire consolidé du Groupe pour le premier semestre de l'exercice 2017, ainsi que les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2017.

La présentation des résultats respecte les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par les normes IAS / IFRS. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont établis sur base de principes comptables de continuité.

## Comité d'Audit & Corporate Governance

Le comité d'audit est composé de personnes compétentes en matière de gestion financière, de comptabilité et d'audit interne, de droit des sociétés et de corporate governance en les personnes d'Anne Sophie Pijcke, représentante permanente d'OL2EF sprl, et Isabelle Devos, représentante permanente de Sogepa s.a..

A ce titre, Anne Sophie Pijcke est détentrice d'un diplôme de licenciée en droit de l'Université Catholique de Louvain et licenciée en droit fiscal de l'Université Libre de Bruxelles, ancienne Directeur juridique d'Euronext Bruxelles et administrateur de l'Association Européenne du droit bancaire et financier.

De même, Isabelle Devos est diplômée en Administration des Affaires ainsi qu'en Cambisme et Finance internationale ; elle est Conseillère et Analyste de financement d'entreprises et, en tant que représentante de la Sogepa, administratrices de plusieurs sociétés, cotées ou non.

## Déclaration des personnes responsables

La société Beckers Consulting sprl, représentée par Monsieur Eugeen Beckers, Président et CEO ad interim, représentée par Mr. Eugeen Beckers, et Mr. Eric Dienst, CFO, attestent, conformément à l'article 12 de l'AR du 14 novembre 2007, à leur connaissance, que, sauf indication contraire, les états financiers consolidés intermédiaires résumés, établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS), respectent les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par les normes IAS / IFRA et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Fountain S.A. et des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation.

Ils attestent également le fait que, à leur connaissance, le rapport de gestion contient un exposé fidèle des informations exigées par les obligations légales des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé dont notamment celles relatives à l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

## Résultats du 1er semestre de l'exercice 2017

Dans les premiers six mois de 2017, l'entreprise a continué à se recentrer sur son cœur de métier. Elle continue à améliorer son efficacité tout en veillant à l'évolution des coûts de gestion. En même temps, certains développements et projets ont démarré afin de retrouver une croissance profitable du chiffre d'affaires dans les années à venir.

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2017 s'élève à 14,0 M€, en baisse de 1,6 M€ soit une décroissance de 10 % par rapport à fin juin 2016. Cette diminution est due en partie à la baisse du panier moyen et pour l'essentiel à l'attrition sur les clients à faible chiffre d'affaires, principalement sur les gammes cartouches et capsules. Bien que le nombre de nouveaux clients sur base mensuelle est légèrement plus élevé que l'année précédente, les nouvelles installations demeurent insuffisantes et ne permettent pas, à ce jour, d'inverser la tendance. Les actions commerciales mises en œuvre devraient par ailleurs permettre d'améliorer la valeur du panier moyen.

Le REBITDA (cash-flow d'exploitation récurrent) du 1er semestre de l'exercice 2017 est de 1.108 K€ soit 7,9 % du chiffre d'affaires, à comparer au REBITDA de 1.696 K€, soit 10,9 % du chiffre d'affaires au 1er semestre 2016. En juin 2016, le Rebitda publié comprenait également les réductions de valeurs sur actifs circulants et se portait à 1.708 K€. Depuis décembre 2016, le REBITDA est déterminé avant produits relatifs aux exercices antérieurs, charges de restructuration des dettes financières, amortissements, provisions, charges de la dette, impôts, réductions de valeur sur actifs courants et charges non récurrentes. L'évolution négative du REBITDA résulte principalement de la diminution du chiffre d'affaires.

L'EBITDA (cash-flow d'exploitation total) est quant à lui impacté par une correction exceptionnelle sur les actifs de la filiale danoise de 309 K€ suite à une fraude découverte en juin 2017.

Le résultat opérationnel au 30 juin 2017 est de -263 K€ contre 363 K€ au 30 juin 2016. Le résultat opérationnel est impacté négativement par des éléments non récurrents nets de 134 K€, dont la charge de 309 K€ citée ci-avant, à comparer à 45 K€ au 30 juin 2016. Le résultat opérationnel récurrent s'élève à -128 KEUR.

Le résultat net consolidé à fin juin 2017 est de -437 K€ à comparer à 330 K€ au 30 juin 2016.

Au 30 juin 2017, le nombre total de titres représentant le capital social de la société Fountain s.a. était de 4.150.900 actions et reste inchangé par rapport au 31 décembre 2016. A cette même date, les capitaux propres consolidés s'élèvent à 1.164 K€ en baisse de 4.945 K€ par rapport à juin 2016.

La dette financière nette consolidée, à savoir les dettes portants intérêts diminuée de la trésorerie active, s'élève au 30 juin 2017 à 6.575 K€ contre 7.254 K€ au 31 décembre 2016 et 7.842 K€ au 30 juin 2016, soit en diminution de 1.267 K€ sur 12 mois.

De commun accord avec les institutions financières, la Région Wallonne (représentée par la Sogepa), et l'actionnaire de référence QuaeroQ s.a., le Groupe a également pu restructurer ses dettes au premier semestre 2017 de façon à mieux équilibrer les remboursements en les répartissant sur les 5 années à venir jusque décembre 2021 et en allégeant les charges sur l'année 2017.

## Évènements importants survenus au cours du premier semestre 2017

La société Blue Waves Management sprl, représentée par Mr. Denis Gallant, a démissionné de son mandat d'administrateur et de sa fonction de CEO de Fountain avec effet au 1er avril 2017. Beckers Consulting BVBA, représenté par Eugeen Beckers, Président du conseil d'administration, assure temporairement depuis cette date la gestion journalière en collaboration avec le comité de gestion en tant que Président Exécutif dans l'attente de la mise en place d'un nouveau CEO.

En avril 2017, un accord est intervenu entre d'une part Fountain et d'autre part l'actionnaire de référence QuaeroQ s.a., les banques ING, BNP Paribas Fortis et CBC, et la Sogepa (Région Wallonne) sur un nouvel étalement des échéances de remboursement des dettes de financement. Cet accord porte sur les éléments suivants :

- De la dette totale de 3.563 K€ des crédits ING, BNP Paribas Fortis et CBC concernés au 31 décembre 2016, les remboursements en 2017 ont été réduits de 1.410 K€ à 451 K€ et le solde au 31 décembre 2017 de 3.112 K€ sera remboursé par trimestrialités égales de mars 2018 à décembre 2021.
- De la dette résiduelle de 875 K€ du financement de la Région Wallonne via la Sogepa au 31 décembre 2016, les remboursements en 2017 ont été ramenés de 375 K€ à 125 K€ en 2017 et le solde au 31 décembre 2017 de 750 K€ sera remboursé par trimestrialités égales de mars 2018 à décembre 2021.
- Le remboursement du prêt de QuaeroQ SA de 300 K€ a été reporté de juin 2017 (150 K€) et juin 2019 (150 K€) au 31 décembre 2021.
- Dans le cadre de l'accord intervenu avec les banques ING, BNP Paribas Fortis et CBC, de nouveaux covenants ont été définis. De manière synthétique, ces covenants sont les suivants :

| K EUR                    | Plan 06/17 | Plan 2017 | Plan 06/18 | Plan 2018 | Plan 06/19 | Plan 2019 | Plan 06/20 | Plan 2020 | Plan 06/21 | Plan 2021 |
|--------------------------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|
| Chiffre d'affaires       | 13.919     | 26.434    | 13.321     | 25.297    | 12.916     | 24.526    | 12.654     | 24.027    | 12.654     | 24.027    |
| Ebitda                   | 1.268      | 2.114     | 1.167      | 1.707     | 965        | 1.451     | 1.125      | 1.557     | 1.125      | 1.557     |
| Dette financière brute   | 8.221      | 7.507     | 6.885      | 6.069     | 5.561      | 4.783     | 4.299      | 3.531     | 3.122      | 2.106     |
| Investissement corporels | 263        | 351       | 202        | 404       | 202        | 404       | 202        | 404       | 202        | 404       |

- En cas de non-respect des covenants par le Groupe Fountain, les crédits des banques ING Belgique, BNP Paribas Fortis pourraient être dénoncés ou être renégociés dans la mesure des possibilités. Des mesures de restructuration complémentaires devraient à tout le moins être prises pour ramener le groupe dans des paramètres financiers acceptables pour ses bailleurs de fonds. Il existerait un risque de ne pas pouvoir retrouver un accord de financement en cas de non-respect des covenants bancaires.
- Les autres financements sont restés inchangés.

Lors des travaux d'intégration de la filiale danoise sur la plateforme SAP en janvier 2017, des irrégularités ont été découvertes au niveau des comptes bilanaires. Suite à une investigation plus profonde, l'entreprise a découvert une fraude réalisée sur plusieurs années et des mesures strictes ont été mises en place afin de sécuriser les actifs de la filiale. Un audit externe est en cours de réalisation afin d'obtenir les détails de la fraude et de permettre à la société d'entamer des actions de récupération. Les corrections exceptionnelles apportées au bilan de la filiale ont un impact au compte de résultat de 359 K€ en résultat non récurrent. Cette fraude n'a pas d'impact cash sur l'année 2017 hormis des frais indirects (audit externe, avocat, ...).

## Évènements importants survenus après la clôture de la situation semestrielle

En date du 7 septembre 2017, les banques ING et BNP Paribas Fortis ont marqué leur accord sur la levée de l'obligation de ratio sur Ebitda au 30 juin 2017. Malgré que cet accord soit intervenu après le 30 juin 2017, la dette financière est reflétée dans les comptes intermédiaires au 30 juin 2017 en application des termes de remboursements prévus dans les accords avec les partenaires financiers et non en dettes à court terme comme prescrit par les normes IFRS. Aucun autre évènement significatif n'est survenu postérieurement au 30 juin 2017.

## Perspectives 2017 et justification de l'application des règles comptables de continuité

Le Conseil d'Administration considère que les mesures implémentées dans le second semestre 2016 et le premier semestre 2017 ainsi que celles en cours de développement devraient permettre à Fountain de retrouver progressivement son équilibre financier et d'assurer la continuité des activités.

### a. Chiffre d'affaires

#### Systèmes

- Mise en place d'un logiciel CRM afin d'assurer un meilleur suivi de la clientèle (clients existants, nouveaux clients, panier moyen, ...) par les équipes commerciales ;
- Création d'une cellule Business Intelligence afin d'analyser en profondeur l'évolution du chiffre d'affaires et de suivre les indicateurs de performances d'une manière précise et ponctuelle.

#### Produits

- Elargissement de l'offre produit par l'adjonction de nouveaux produits tant en boissons qu'en accessoires « food » et « non food » ;
- Création d'une cellule marketing (PIM) – Percolateur d'idées Marketing ayant pour but
  - D'augmenter le panier moyen ;
  - Proposer des solutions adéquates pour nos clients (actions – promotions) ;
  - Communication interne et externe.

#### Communication

- Suivi hebdomadaire des équipes commerciales avec un coaching plus rapproché en vue de mieux dynamiser les forces commerciales ;
- Réunions mensuelles des responsables commerciaux afin de partager les opportunités inter régionales.

#### Développement réseau commercial

- Recherche de partenaires afin d'étendre le réseau de distributeurs indépendants ;
- Elargissement du rôle de la télévente par l'intégration de commerciaux internes.

### b. Réduction des coûts

- Poursuite du plan de réorganisation de services administratifs internes et mise en place de critères de performance notamment dans les services commerciaux, d'administration des ventes, de livraisons et de gestion des services techniques ;
- Poursuite du plan de réduction des coûts des ressources humaines avec pour objectifs de réduire l'inefficience, d'augmenter la performance et de réduire les coûts opérationnels

par la simplification, l'harmonisation et l'optimisation des tâches administratives notamment dans le domaine technique et par l'optimisation des processus d'administration des ventes ;

- Poursuite du plan de réduction des coûts d'infrastructures principalement liés aux agences et établissements en France.

#### c. Financement

- De commun accord avec les institutions financières, la Région Wallonne (représentée par la Sogepa), et l'actionnaire de référence QuaeroQ s.a., le Groupe a pu restructurer ses dettes de façon à mieux équilibrer les remboursements en les répartissant sur les 5 années à venir jusqu'à décembre 2021 et en allégeant les charges sur l'année 2017 ;
- Accord de leasing financier signé en août 2017 pour le financement machines (sale and lease back) en Belgique.

Ces prévisions n'échappent pas aux risques divers qui sont exposés dans le rapport de gestion, dont l'attrition du chiffre d'affaires sur la clientèle existante ci-dessous.

## Exposition du Groupe aux risques et politique de gestion des risques

### Evaluation des risques

Le Groupe a défini une méthode d'identification et d'évaluation des risques et de détermination des mesures permettant de réduire ces risques et d'évaluation des risques résiduels. Cette analyse fait l'objet d'une revue périodique et d'ajustements des mesures de réductions des risques. Cette analyse de risque sera examinée par le Comité d'Audit au second semestre 2017.

### Risques sur le chiffre d'affaires

Le Groupe Fountain étant intégré verticalement, le chiffre d'affaires du groupe a une influence directe sur le chiffre d'affaires de la société Fountain s.a..

#### Obsolescence du concept de cartouche

Le concept de la cartouche (produit lyophilisé) date de plus de 40 ans et nécessite une révision. Malgré de nombreuses tentatives, Fountain n'a pas encore été en mesure de redynamiser ce produit qui représente aujourd'hui près de 30 % de son business en 2017 (33 % en 2016).

Ce produit est en baisse constante et est le vecteur principal de l'attrition des clients, raison principale de la baisse du chiffre d'affaires que l'entreprise connaît depuis de nombreuses années dans cette gamme (-16 % au 31/08/2017, -8% en 2016, -9% en 2015- 12% en 2014, -24 % en 2013 et -14 % en 2012). Par ailleurs, de nombreux clients « cartouches » sont eux-mêmes propriétaires de leur machine. Ils ne sont dans ce cas que très rarement liés par contrat à Fountain. Ceci facilite l'abandon du système et explique l'érosion constante constatée sur ce type de solution.

#### Absence partielle de contrats clients

Dans la mesure du possible, les nouveaux clients s'engagent sous contrat pour une durée de 2 à 5 ans avec une durée moyenne de 42 mois. Il n'est cependant pas toujours possible d'obtenir un tel engagement des clients sur une période définie. Dans certains cas, notamment quand le système est la propriété du client, les solutions proposées sont installées sans engagement contractuel de durée. Au global, environ 45 % des clients ne sont pas liés contractuellement. Dans ce type de situation, la pérennité du client est évidemment plus précaire. Mais ce même type de situation permet également d'entrer en relation avec des clients non liés à leur fournisseur. La dispersion du chiffre d'affaires sur un nombre très important de clients permet de limiter l'impact de ces pertes de clients qui sont par ailleurs compensées, à ce jour encore insuffisamment, par le gain de nouveaux clients.

### Attrition du chiffre d'affaires sur la clientèle existante

La combinaison des deux facteurs décrits ci-dessus constitue un risque réel de non réalisation du développement du chiffre d'affaires tel que prévu. Le budget 2017 prévoit, outre le développement du chiffre d'affaires par la redynamisation des équipes commerciales existantes, la réduction de l'attrition du chiffre d'affaires sur la clientèle existante. Cette attrition a été historiquement importante (-8 % au 31/08/2017, -4,3% en 2016, -1,9% en 2015, -4,1% en 2014 et -9,4 % en 2013). Elle résulte essentiellement de la perte de chiffre d'affaires sur des clients à faible, voire très faible chiffre d'affaires annuel (moins de 300 EUR par an). La base de la clientèle comprend en effet, une part importante de clients à chiffre d'affaires annuel limité qu'il importe de fidéliser. A défaut, le chiffre d'affaires réalisé avec de nouveaux clients ne peut compenser l'attrition du chiffre d'affaires sur la clientèle existante.

La réalisation de l'objectif de stabilisation du chiffre d'affaires est une condition essentielle pour atteindre la rentabilité opérationnelle attendue à long terme, notamment en termes d'EBITDA, et respecter les engagements pris à l'égard des banques dans le cadre des financements obtenus. A défaut, ces financements pourraient être remis en cause par les bailleurs de fonds.

### **Risque de trésorerie**

La Société recourt à des financements externes auprès d'institutions financières telles que des banques.

Par rapport à sa structure bilancière et de compte de résultats, le niveau d'endettement financier net du Groupe Fountain s'élève à 43 % du total bilan au 30 juin 2017 contre 38 % à au 30 juin 2016 et à 5,96 fois le REBITDA au 30 juin 2017 contre 4,6 fois le REBITDA à fin juin 2016. Le ratio de l'endettement net sur REBITDA s'est détérioré par rapport à la période précédente principalement à la suite à la diminution de chiffre d'affaire au premier semestre 2017 et à l'allègement des remboursements effectués en 2017.

Les renégociations successives des crédits bancaires démontrent le risque d'insuffisance de trésorerie consécutif à une réduction du crédit bancaire ou à son non renouvellement sur la base d'éléments propres à Fountain mais aussi compte tenu du contexte économique général.

De commun accord avec les institutions financières, la Région Wallonne (représentée par la Sogepa), et l'actionnaire de référence QuaeroQ s.a., le Groupe a également pu restructurer ses dettes de façon à mieux équilibrer les remboursements en les répartissant sur les 5 années à venir (jusque décembre 2021) et en allégeant les charges sur l'année 2017.

Dans le cadre de l'accord intervenu avec les banques ING et BNP Paribas Fortis, de nouveaux covenants ont été définis, ces covenants sont les suivants :

| K EUR                    | Plan 06/17 | Plan 2017 | Plan 06/18 | Plan 2018 | Plan 06/19 | Plan 2019 | Plan 06/20 | Plan 2020 | Plan 06/21 | Plan 2021 |
|--------------------------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|
| Chiffre d'affaires       | 13.919     | 26.434    | 13.321     | 25.297    | 12.916     | 24.526    | 12.654     | 24.027    | 12.654     | 24.027    |
| Ebitda                   | 1.268      | 2.114     | 1.167      | 1.707     | 965        | 1.451     | 1.125      | 1.557     | 1.125      | 1.557     |
| Dette financière brute   | 8.221      | 7.507     | 6.885      | 6.069     | 5.561      | 4.783     | 4.299      | 3.531     | 3.122      | 2.106     |
| Investissement corporels | 263        | 351       | 202        | 404       | 202        | 404       | 202        | 404       | 202        | 404       |

En cas de non-respect des covenants par le Groupe Fountain, les crédits des banques ING Belgique, BNP Paribas Fortis et CBC Banque pourraient être dénoncés ou devraient être renégociés dans la mesure des possibilités. Des mesures de restructuration complémentaires devraient à tout le moins être prises pour ramener le groupe dans des paramètres financiers acceptables pour ses bailleurs de fonds.

Au 30 juin 2017, Fountain respecte 3 de ces 4 engagements avec des valeurs de ratios comme suit :

| En K€                  | juin-17          |
|------------------------|------------------|
| Chiffres d'affaires    | 14.020 conforme  |
| Ebitda                 | 744 non conforme |
| Dette financière brute | 6.979 conforme   |
| Investissements        | 138 conforme     |

En date du 7 septembre 2017, les banques ING et BNP Paribas Fortis ont marqué leur accord sur la levée de l'obligation de ratio sur Ebitda au 30 juin 2017. Malgré que cet accord soit intervenu après le 30 juin 2017, la dette financière est reflétée dans les comptes intermédiaires au 30 juin 2017 en application des termes de remboursements prévus dans les accords avec les partenaires financiers et non en dettes à court terme comme prescrit par les normes IFRS.

Depuis juin 2013, le groupe recourt à l'affacturage ou « factoring » de ses créances commerciales en vue de dégager des financements. Les financements obtenus via ces accords sont présentés au bilan au titre de dettes courantes portant intérêt, i.e. dettes financières. Le taux de dilution des paiements des clients est un paramètre de détermination du pourcentage de financement des créances. Un accroissement des paiements des clients sur des comptes bancaires autres que ceux des factors entraînent une diminution du financement des sociétés.

### Risque relatifs aux litiges

Le groupe est confronté à plusieurs litiges de différentes natures.

Dans les 3 affaires relatives au détournement de fonds pour un montant total de 1.130 K€ survenus dans une filiale française de 2005 à 2008, le groupe est demandeur et a obtenu des dédommagements à ce jour pour un montant total de 688 K€. Dans le futur, il ne pourrait éventuellement qu'obtenir des dédommagements complémentaires.

Un litige fiscal était en cours au 31 décembre 2016, à savoir un dernier dossier portant sur des redressements de base imposable de 512 K€ et sur une rectification de TVA pour 224 K€ jugé en défaveur de la société début 2015; les redressements de base imposables sont sans impact sur les comptes car les actifs d'impôts différés ont déjà été ajustés en 2013 pour tenir compte de cet élément ; la rectification de TVA de 224 K€ provisionnée en 2013, était exécutoire; un plan de paiement sur 12 mois d'avril 2015 à mars 2016 a été convenu et respecté; la société avait néanmoins interjeté appel du jugement. L'appel a été rejeté le 20 juin 2017; en conséquence, au 30 juin 2017, seul le litige relatif au redressement de la base imposable de 512 k€ est encore en cours.

Quelques litiges sociaux et licenciements sont actuellement en cours. Des provisions ont été constituées pour 71 K€ au 30 juin 2017 (92 K€ au 31/12/2016) au cas par cas sur base de l'issue attendue de ces derniers. Ces dossiers, au nombre inférieur à 5, devraient pouvoir être clôturés dans les 12 mois suivant le 30 juin 2018, sauf éventuelle procédure en appel.

Une douzaine de litiges commerciaux sont actuellement en cours mais sont peu significatifs. Des provisions à hauteur de 51 K€ au 30 juin 2017 (91 K€ au 31/12/2016) ont été constituées pour ces dossiers.

Outre les dossiers commerciaux évoqués ci-avant, la société Fountain a un différend avec le groupe informatique SAP apparu fin de l'exercice 2016. Fountain utilise, moyennant paiement de la maintenance et des licences ad hoc, l'ERP SAP et différents modules. Fountain a également installé une solution indépendante de SAP pour gérer son site internet de ventes. Les clients de Fountain ont la possibilité d'accéder au site internet de ventes en lignes notamment pour commander des produits. Ce site internet de vente en lignes est connecté à SAP via un connecteur pour lequel une licence utilisateur est payée pour transfert des données. Les clients n'ont pas

d'accès au logiciel SAP. SAP considère que chaque client est un utilisateur de son ERP et donc considère être en droit de réclamer le paiement de licences supplémentaires à la société à concurrence de 1,6 M€. Fountain considère que le point de vue de SAP est non fondé et que la demande de SAP est irréaliste. Des contacts sont en cours entre Fountain et SAP, d'une part, et entre leurs conseillers respectifs de l'autre avec pour objectif de trouver une solution sous une forme à définir. Dès lors, au 30 juin 2017, le Conseil d'Administration estime qu'il n'y a pas lieu de constituer de provision pour ce différend.

### Risque de taux d'intérêts

Les financements sont contractés soit à taux fixe, soit à taux flottant. Le montant total des financements à taux flottant (Euribor + marge bancaire) au 30 juin 2017 s'élève à 6.185 K€ (6.513 K€ au 31/12/2016)

Pour les financements à taux flottant, Fountain couvre partiellement ce risque par des contrats IRS. À ce titre, le Groupe Fountain a couvert partiellement son risque d'intérêts au moyen d'un IRS dont le montant nominal est de 1.621 K€ au 30 juin 2017. Au 30 juin 2017, la partie des dettes financières à taux flottant (Euribor + marge) non couverte par un contrat de couverture de taux d'intérêt s'élève à 4.565 K€ (4.487 K€ au 31 décembre 2016).

Une hausse des taux d'intérêts aurait un impact significatif sur les charges financières de Fountain. À titre d'exemple, une augmentation du taux de base de 100 point de base entraînerait une augmentation des charges des dettes financières de 47,7 K€. Or, en application des conventions bancaires signées dans le cadre de la consolidation des financements bancaires, Fountain s'est engagée à respecter un ratio Ebit sur coût de la dette financière (cf. supra). Le non-respect de cet engagement serait constitutif d'une rupture des financements bancaires. Ce risque sera réduit par la couverture à terme des taux d'intérêts sur les dettes financières.

### Risque de devise

Le Groupe Fountain étant principalement actif dans des pays de la zone Euro, à l'exception pour l'essentiel de sa filiale au Danemark, l'exposition au risque de change est peu significative et aucune couverture n'est prise en ce domaine.

### Risque alimentaire

Du fait de son activité de vente, de location et de mise à disposition de machines à boissons froides et chaudes à base de produits lyophilisés ou en grain, le Groupe Fountain est exposé aux risques alimentaires. À ce titre, le Groupe Fountain se fournit en produits uniquement auprès de producteurs certifiés et n'opère aucun traitement des produits à l'exception, dans certains cas, de leur reconditionnement dans le respect des normes applicables. Par ailleurs, le Groupe Fountain vend, loue ou met à disposition des distributeurs de boissons fabriqués par des fournisseurs spécialisés en application des normes requises pour les pays dans lesquels ces machines sont commercialisées. Compte tenu de son secteur d'activité, Fountain qui gère le conditionnement de certains produits, fait régulièrement l'objet de contrôles par l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire). Les recommandations de l'AFSCA sont normalement assorties d'un délai de mise en place ou de régularisation. Fountain suit les recommandations de l'AFSCA et procède aux modifications et au besoin aux régularisations nécessaires. Les agréments octroyés de l'AFSCA à Fountain sont disponibles sur le site de l'AFSCA ([www.afsca.be](http://www.afsca.be)).

### Risque de fluctuation des prix d'achats

L'activité de Fountain est soumise au risque de fluctuation plus ou moins importante des cours du café ou du cacao qui peuvent avoir un impact sur le prix d'achat des produits et donc sur la marge brute. La part de la matière première dans le produit lyophilisé acheté est de l'ordre de 15%, l'essentiel du coût du producteur étant le processus de lyophilisation en lui-même. L'impact net des fluctuations des prix sur les marchés du café et du cacao est donc très atténué pour Fountain. L'approvisionnement en produits et en machines fait, dans certains cas, l'objet de fixation de prix

avec ses fournisseurs sur des périodes n'excédant pas l'année. Au 30 juin 2017, aucun accord de prix à moyen ou long terme n'avait été conclu. Le groupe ne recourt pas à des instruments de couverture de prix d'achat. Enfin, les variations de prix d'achats sont en général répercutées dans le prix de vente. Ceci est confirmé par la stabilité dans le temps des marges de Fountain.

### **Préservation des actifs en clientèles**

Bien que la politique commerciale soit de vendre les machines aux clients ou au Vendor Lessor qui la louera au client, dans certains cas, le Groupe Fountain loue et met à disposition de ses clients des distributeurs de boissons qui restent ses actifs propres. Le risque de pertes et de dommages à ses machines disséminées chez des milliers de clients en France, au Danemark et au Benelux est circonscrit par un suivi régulier des contrats des machines placées en clientèle et par les visites régulières des vendeurs produits et des techniciens de maintenance chez les clients. Ce risque étant réparti sur un grand nombre de clients, son importance est limitée.

### **Risque de non-recouvrement de créances commerciales**

Le chiffre d'affaires de la Société est réalisé pour l'essentiel en B2B par ses propres filiales et sous-filiales. Les accords de factoring ne comprennent pas de clause d'assurance-crédit. Les créances impayées sont à charge du groupe. La facturation régulière des clients porte sur la location éventuelle des machines et les consommations de produits. La plus grande partie des clients du groupe est constituée de petites et moyennes entreprises, le montant moyen des factures émises est donc très limité de même que l'encours par client. Le suivi régulier des retards de paiement et l'arrêt rapide des livraisons en cas de retard de paiement permet de circonscrire rapidement les montants à risques. En conséquence, la Société ne couvre pas ses créances contre le risque de défaillance financière de ses clients B2B. Une partie du chiffre d'affaires (environ 12,7% au 30 juin 2017) est réalisée avec environ 15 distributeurs indépendants français, 5 néerlandais, 1 belge et quelques autres distributeurs européens et non européens. Un suivi régulier des créances sur ces distributeurs et une relation de longue date avec ces derniers permettent de réduire les risques de non recouvrement. Le taux historique de pertes sur créances commerciales est inférieur à 1 % sur un passé récent.

### **Risque informatique**

La concentration de toutes les filiales sur un seul et même système informatique centralisé rend le Groupe Fountain plus dépendant du bon fonctionnement et de la sécurité de ce système et de la disponibilité des données qui y sont enregistrées. En conséquence, les systèmes de sauvegarde, de dédoublement et de redémarrage du système en cas de désastre grave ont été redéfinis et renforcés. Ainsi, le système mis en place assure au Groupe Fountain un RTO (« recovery time objective » ou temps de récupération des données) de 48 heures et un RPO (« recovery point objective » ou période maximale de données perdues) de 24 heures.

Depuis janvier 2017, la société Fountain Danmark A/S, seule société en 2016 à disposer d'un système informatique indépendant, est également gérée sur le système central SAP du groupe et bénéficie donc des mêmes sécurités que pour les autres sociétés.

Bien que suivi de manière attentive, ce risque est considéré comme ayant une probabilité faible d'occurrence.

### **Système contrôle interne et de gestion des risques des sociétés consolidées**

Le système de contrôle interne mis en place dans l'ensemble des sociétés reprises dans le processus d'établissement des comptes consolidés se caractérise par les éléments suivants :

- Établissement d'un budget annuel mensualisé pour chaque région /entité constituant le Groupe,

- Engagement du Groupe sous condition de doubles signatures dans les limites des pouvoirs définis par le conseil d'administration du Groupe et principalement délégués aux membres du Comité de Gestion et aux Business Unit Managers,
- Système de procédures internes visant à garantir le bon fonctionnement du Groupe,
- Analyses périodiques (hebdomadaires, mensuelles suivant les informations) de l'évolution des différentes entités du Groupe par le Contrôle de Gestion et le Comité de Gestion,
- Rapports aux réunions périodiques du Comité d'Audit.

### **Séparations des tâches**

Malgré les procédures de contrôle interne mises en place et l'automatisation de nombreuses activités, la taille de l'entreprise ne permet d'exclure que dans certains cas les règles de séparation de tâches ne soient pas respectées.

### **Opérations avec les parties liées**

Conformément aux recommandations du Code belge de Gouvernance d'Entreprise, la société a adopté des règles de conduite relatives aux opérations avec une personne liée qui contiennent des exigences applicables aux membres du Conseil et au Comité de Gestion, en plus des exigences en matière de conflits d'intérêts. Le prêt d'actionnaire de QuaeroQ mis en place le 30 juin 2015 pour un montant de 300 K€ a été modifié pour reporter les deux échéances de remboursements de 150 K€ au 30 juin 2016 et 30 juin 2019 conjointement au 31 décembre 2021.

En 2013, le Groupe Fountain a mis en place des plans d'options sur actions de respectivement 100.000 et 10.000 pour respectivement le CEO et le CFO. En 2013, respectivement 33.333 et 3.333 options ont été attribuées avec un prix d'exercice de 8,12 euros. En juin 2014, 33.333 nouvelles options ont été attribuées au CEO au prix de 2,66 €. Les options ne peuvent pas, en principe, être exercées avant un délai de trois ans, sauf en cas d'offre publique d'achat où elles peuvent être exercées immédiatement. Aucun plan d'option n'a été octroyé en 2016 et au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

### **Corporate governance**

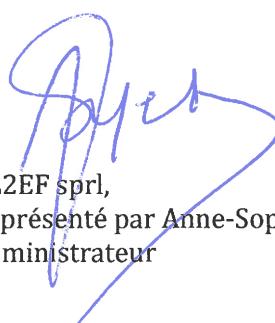
Le Comité d'Audit se réunit au minimum 4 fois par an.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, le Comité d'Audit s'est réuni 3 fois en date des 13 mars, 04 avril et 16 juin. Une autre réunion a été tenue le 07 septembre 2017. Les commissaires aux comptes statutaires et consolidés ont assisté à 2 de ces 4 réunions.

*Braine-l'Alleud, le 29 septembre 2017, pour le Conseil d'Administration,*



Beckers Consulting sprl  
Représenté par Eugeen Beckers  
Président Exécutif



OL2EF sprl,  
Représenté par Anne-Sophie Pijcke  
Administrateur

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

| Etat de la situation financière - Actif (avant affectation) en K€             | Notes | 30-06-17      | 31-12-16      |
|---|-------|---------------|---------------|
| <b>ACTIFS</b>   |       |               |               |
| <b>I. ACTIFS NON COURANTS</b>   |       | <b>8.665</b>  | <b>9.499</b>  |
| 1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES  |       | 2.833         | 3.205         |
| 1.1 Immobilisations corporelles en cours de production                        |       |               |               |
| 1.2 Terrains et constructions   |       | 505           | 531           |
| 1.3 Installations, machines et outillage                                      |       | 407           | 495           |
| 1.4 Agencements et accessoires  |       | 266           | 197           |
| 1.5 Autres immobilisations corporelles  |       | 1.656         | 1.982         |
| <i>dont machines en dépôt</i>   | 11    | 1.576         | 1.884         |
| 2. Immobilisations incorporelles  | 10    | 4.218         | 4.702         |
| 2.1 Goodwills   |       | 1.649         | 1.649         |
| 2.2 Fonds de Commerce   |       | 2.451         | 2.886         |
| 2.3 Autres immobilisations incorporelles                                      |       | 118           | 167           |
| <i>dont logiciel informatique SAP</i>   |       | 118           | 167           |
| 3. Participations dans des entreprises liées                                  |       |               |               |
| 4. Participations dans des coentreprises                                      |       |               |               |
| 5. Participations mises en équivalence  |       |               |               |
| 6. Actifs d'impôts différés   |       | 1.365         | 1.355         |
| 7. Autres immobilisations financières   |       | 248           | 238           |
| 7.1 Actions   |       | 1             | 1             |
| 7.2 Titres, autres que des actions  |       |               |               |
| 7.3 Prêts   |       |               |               |
| 7.4 Autres actifs financiers  |       | 247           | 237           |
| 8. Clients et autres débiteurs  |       |               |               |
| <b>II. ACTIFS COURANTS</b>  |       | <b>6.478</b>  | <b>6.387</b>  |
| 9. Actifs non-courants et groupes d'actifs à céder détenus en vue de la vente |       |               |               |
| 10. Stocks  |       | 1.746         | 1.614         |
| 11. Autres actifs financiers courants   |       | 0             | 0             |
| 12. Actifs de couverture (courants)   |       |               |               |
| 13. Actifs d'impôt exigibles  |       | 756           | 689           |
| 14. Clients et autres débiteurs (courant)                                     |       | 3.286         | 3.398         |
| 14.1 Clients  |       | 3.226         | 3.264         |
| 14.2 Autres débiteurs   |       | 59            | 135           |
| 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie                                   |       | 404           | 417           |
| 16. Autres actifs courant   |       | 286           | 269           |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>   |       | <b>15.143</b> | <b>15.886</b> |

| Etat de la situation financière - Passif (avant affectation) en K€          | Notes  | 30-06-17      | 31-12-16      |
|---|--------|---------------|---------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>  |        |               |               |
| <b>I. TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>  |        |               |               |
| A . Capitaux propres  |        |               |               |
| 1. Capital libéré   |        | 7.645         | 7.645         |
| 1.1. Capital social   |        | 7.645         | 7.645         |
| 1.2. Primes d'émission  |        | 0             | 0             |
| 2. Capital souscrit non appelé  |        |               |               |
| 3. Réserves   |        | -6.481        | -6.051        |
| 3.1. Réserves consolidées   |        | -6.466        | -6.029        |
| 3.2. Réserves IRS   | 9      | -12           | -18           |
| 3.3 Ecarts de conversion  |        | -4            | -4            |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES GROUPE</b>                                    |        | <b>1.164</b>  | <b>1.594</b>  |
| B. Intérêts non contrôlés   |        |               |               |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>   |        | <b>1.164</b>  | <b>1.594</b>  |
| <b>II. PASSIFS</b>  |        |               |               |
| <b>A. Passifs non courants</b>  |        | <b>5.308</b>  | <b>4.000</b>  |
| 4. Passifs non courants portant intérêts                                    | 7,8,15 | 4.781         | 3.430         |
| 5. Passifs non courants ne portant pas intérêts                             |        |               |               |
| 6. Provisions non courantes   |        | 123           | 158           |
| 7. Obligations non courantes résultant des avantages postérieurs à l'emploi |        | 353           | 353           |
| 8. Instruments de couverture non-courant                                    |        | 18            | 27            |
| 9. Passifs d'impôts différés  |        |               |               |
| 10. Fournisseurs et autres créateurs non-courants                           |        | 33            | 33            |
| 11. Autres passifs non-courants   |        |               |               |
| <b>B. Passifs courants</b>  |        | <b>8.671</b>  | <b>10.292</b> |
| 12. Passifs inclus dans des groupes à céder détenus en vue de la vente      |        |               |               |
| 13. Passifs courants portant intérêts                                       | 7,8,15 | 2.198         | 4.241         |
| 14. Passifs courants ne portant pas intérêts                                |        |               |               |
| 15. Produits différés courants  |        |               |               |
| 16. Provisions courantes  |        |               |               |
| 17. Obligations courantes résultant des avantages                           |        |               |               |
| 18. Instruments de couverture courants                                      |        |               |               |
| 19. Passifs d'impôts exigibles  |        | 479           | 394           |
| 20. Fournisseurs et autres créateurs courants                               |        | 5.455         | 5.166         |
| 21. Autres passifs courants   |        | 540           | 491           |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                                |        | <b>15.143</b> | <b>15.886</b> |

| ETAT DU RESULTAT GLOBAL (en KEUR)  | Notes | 30-06-17       | 30-06-16       |
|--|-------|----------------|----------------|
| <b>1. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>  |       | <b>14.020</b>  | <b>15.606</b>  |
| 1.1. Ventes de biens   | 11    | 14.020         | 15.592         |
| 1.2. Produits provenant des redevances   |       |                | 14             |
| <b>2. AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS</b>  |       | <b>145</b>     | <b>159</b>     |
| 2.1. Intérêts  |       |                |                |
| 2.2. Autres produits opérationnels   |       | 145            | 159            |
| <b>3. CHARGES OPERATIONNELLES</b>  |       | <b>-14.428</b> | <b>-15.401</b> |
| 3.1. Matières premières et consommations utilisées   |       | -4.385         | -4.743         |
| 3.2. Variation de stocks de produits finis et de travaux en cours                                |       | 0              | 0              |
| 3.3. Frais de personnel  |       | -5.083         | -5.443         |
| 3.4. Dotations aux amortissements  | 11    | -1.236         | -1.372         |
| 3.5. Pertes de valeur  |       | 193            | 159            |
| dont perte de valeur sur stocks  |       | -37            | 158            |
| dont perte de valeur sur clients   |       | -48            | 0              |
| dont perte de valeur sur immobilisations   | 11    | 277            | 0              |
| 3.6. Autres charges opérationnelles  | 11    | -3.916         | -4.001         |
| 3.6.1. dont dotations/reprises de provision  |       | 35             | 183            |
| 3.6.2. dont autres charges opérationnelles non cash  |       | 2              | -10            |
| 3.6.3. dont autres charges opérationnelles cash  |       | -3.952         | -4.175         |
| dont Ebitda  | 3,4,7 | 744            | 1.403          |
| <b>4. RESULTAT OPERATIONNEL</b>  |       | <b>-263</b>    | <b>363</b>     |
| <b>5. PROFIT (PERTE) SUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE</b>      |       |                |                |
| <b>6. PROFIT (PERTE) SUITE A LA DECOMPTABLISATION D'ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE</b> |       |                |                |
| <b>7. PROFIT (PERTE) SUR CESSIONS D'ACTIFS NON-COURANTS NON DETENUS EN VUE DE LA VENTES</b>      |       | <b>0</b>       | <b>0</b>       |
| <b>8. CHARGES FINANCIERES</b>  |       | <b>-122</b>    | <b>-101</b>    |
| Dont coûts des financements  |       | -122           | -101           |
| <b>9. PROFIT (PERTE) SUR INVESTISSEMENTS (INSTRUMENTS FINANCIERS SAUF COUVERTURE)</b>            |       |                |                |
| <b>10. QUOTE-PART DANS LE RESULTAT NET DES PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE</b>               |       |                |                |
| <b>11. AUTRES PRODUITS NON OPERATIONNELS</b>   |       | <b>0</b>       | <b>0</b>       |
| <b>12. AUTRES CHARGES NON OPERATIONNELLES</b>  |       | <b>0</b>       | <b>0</b>       |
| <b>13. RESULTAT AVANT IMPOTS</b>   |       | <b>-385</b>    | <b>262</b>     |
| <b>14. CHARGES (PRODUITS) D'IMPOTS SUR LE RESULTAT</b>   |       | <b>-52</b>     | <b>68</b>      |
| <b>15. RESULTAT APRES IMPOTS PROVENANT DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>                             |       | <b>-437</b>    | <b>330</b>     |
| <b>16. RESULTAT APRES IMPOTS DES ACTIVITES ABANDONNEES</b>                                       |       |                |                |
| <b>17. RESULTAT DE L'EXERCICE</b>  |       | <b>-437</b>    | <b>330</b>     |
| 17.1. Attribuable aux intérêts non contrôlés   |       |                |                |
| 17.2. Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère                            |       | -437           | 330            |

| ETAT DU RESULTAT GLOBAL (en KEUR)  | Notes | 30-06-17         | 30-06-16         |
|--|-------|------------------|------------------|
| <b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>  |       | <b>-437</b>      | <b>330</b>       |
| <b>18. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</b>  |       | <b>6</b>         | <b>3</b>         |
| <b>Autres éléments non reclassés en résultat ultérieurement</b>                      |       |                  |                  |
| 18.1. Ecart de conversion  |       | 6                | -3               |
| 18.2. IRS  |       | 0                | 6                |
| <b>RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE</b>   |       | <b>-430</b>      | <b>333</b>       |
| <b>I. RESULTAT PAR ACTION en €</b>   |       |                  |                  |
| <b>Nombre d'actions</b>  |       | <b>4.150.900</b> | <b>4.150.900</b> |
| <b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>                                 |       | <b>4.150.900</b> | <b>4.150.900</b> |
| <b>1. Résultat de base pondéré par action</b>  |       |                  |                  |
| 1.1. Résultat de base pondéré par action provenant des activités poursuivies         |       | -0,11            | 0,08             |
| 1.2. Résultat de base pondéré par action pondéré provenant des activités abandonnées |       | 0,00             | 0,00             |
| <b>Nombre d'actions diluées</b>  |       | <b>4.150.900</b> | <b>4.150.900</b> |
| <b>1. Résultat dilué par action</b>  |       |                  |                  |
| 1.1. Résultat dilué par action provenant des activités poursuivies                   |       | -0,11            | 0,08             |
| 1.2. Résultat dilué par action provenant des activités abandonnées                   |       | 0,00             | 0,00             |

| TABLEAU RESUME DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (KEUR)              | Notes | 30-06-17    | 30-06-16      |
|---|-------|-------------|---------------|
| <b>FLUX PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>                 |       |             |               |
| Résultat de l'exercice  |       | -437        | 330           |
| - dont impôts sur le résultat de la période                         |       | -52         | 68            |
| - dont charges d'intérêts   |       | -122        | -101          |
| Dotations aux amortissements  |       | 1.236       | 1.372         |
| Dotation (reprise) aux réductions de valeur                         | 3     | -193        | -159          |
| Dotation (reprise) des provisions                                   |       | -35         | -183          |
| Profit (perte) sur cessions d'actif (-)                             |       | -12         | -13           |
| Profits (pertes) de change (-)                                      |       | -2          | 10            |
| Production immobilisée  |       |             |               |
| Variation des éléments différés                                     |       | -14         | -169          |
| <b>Résultat opérationnel des activités</b>                          |       | <b>544</b>  | <b>1.189</b>  |
| Variation des créances  | 3     | -4          | -43           |
| Variation des stocks  | 3     | -168        | -9            |
| Variation des comptes de régularisation actif                       |       | -18         | -57           |
| Variation des dettes commerciales                                   |       | -101        | -10           |
| Variation des dettes fiscales et sociales                           |       | 328         | -68           |
| Variation des autres dettes   |       | 53          | -18           |
| Variation des comptes de régularisation passif                      |       | 52          | -18           |
| Variation des dettes decoulant de l'affectation                     |       | 0           | 0             |
| <b>Variation du besoin en fonds de roulement (augmentation -)</b>   |       | <b>142</b>  | <b>-224</b>   |
| <b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles nets</b>        |       | <b>687</b>  | <b>965</b>    |
| <b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS</b> |       |             |               |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles (-)                    |       | -25         | -13           |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles (-)                      |       | -127        | -161          |
| Acquisitions d'immobilisations financières (-)                      |       | 0           | 0             |
| Nouvelles cautions (-)  |       | -15         | 0             |
| Cessions d'immobilisations incorporelles (+)                        |       | 0           | 0             |
| Cessions d'immobilisations corporelles (+)                          |       | 59          | 22            |
| Cessions d'immobilisations financières (+)                          |       | 1           |               |
| Remboursement cautions (+)  |       | 5           | 6             |
| <b>Trésorerie de trésorerie d'investissements nets</b>              |       | <b>-102</b> | <b>-147</b>   |
| <b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>    |       |             |               |
| Augmentation (diminution) de capital                                |       |             |               |
| Variation nette des emprunts (augmentation +)                       |       | -598        | -1.704        |
| Dividendes versés (-)   |       |             |               |
| <b>Flux de trésorerie de financement nets</b>                       |       | <b>-598</b> | <b>-1.704</b> |
| <b>FLUX DE TRESORERIE TOTAUX DE LA PERIODE</b>                      |       | <b>-13</b>  | <b>-886</b>   |
| <b>RECONCILIATION AVEC L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE</b>        |       |             |               |
| <b>Solde d'ouverture</b>  |       | <b>417</b>  | <b>1.217</b>  |
| Variation de trésorerie semestre 1                                  |       | -13         | -886          |
| Variation de trésorerie semestre 2                                  |       |             | 86            |
| Ecarts de conversion  |       | 0           | 0             |
| <b>Solde de clôture (*)</b>   |       | <b>404</b>  | <b>417</b>    |
| (*) composé de  |       |             |               |
| - Autres actifs financiers courants                                 |       | 0           | 0             |
| - Trésorerie et équivalents de trésorerie                           |       | 404         | 417           |

| ETAT DES VARIATIONS<br>DES CAPITAUX PROPRES (K€)                               | Notes | Capital<br>social | Primes<br>d'émission | Autres<br>réserves | Parts des<br>actionnaires<br>Fountain | Intérêts<br>minoritaires | Total des<br>capitaux<br>propres |
|--|-------|-------------------|----------------------|--------------------|---------------------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| <b>Solde de clôture au 31/12/2016</b>  |       | <b>7.645</b>      | <b>0</b>             | <b>-6.051</b>      | <b>1.594</b>                          | <b>0</b>                 | <b>1.594</b>                     |
| Augmentation - Diminution de capital   |       |                   |                      |                    |                                       |                          | 0                                |
| Dividendes   |       |                   |                      |                    |                                       |                          | 0                                |
| Résultat période   |       |                   |                      | -437               | -437                                  |                          | -437                             |
| Profit non comptabilisé en compte de résultats (conversion devises étrangères) |       |                   |                      | 6                  | 6                                     |                          | 6                                |
| Autres augmentations (diminutions)   |       |                   |                      |                    | 0                                     |                          | 0                                |
| <b>Solde de clôture au 30/06/2017</b>  |       | <b>7.645</b>      | <b>0</b>             | <b>-6.481</b>      | <b>1.164</b>                          | <b>0</b>                 | <b>1.164</b>                     |

# Notes aux comptes consolidés

## Note 1 : Informations générales

Fountain S.A. est une société anonyme de droit belge, dont les principaux actionnaires sont mentionnées en note 28 des états financiers annuels consolidés 2015. L'adresse du siège sociale de la société est :

Avenue de l'Artisanat 17 - 1420 Braine-l'Alleud  
Registre des personnes morales Nivelles  
TVA: BE 0412.124.393

## Note 2 : Déclaration

La société Beckers Consulting sprl, représentée par Monsieur Eugeen Beckers, Président et CEO ad interim, représentée par Mr. Eugeen Beckers, et Mr. Eric Dienst, CFO, attestent, conformément à l'article 12 de l'AR du 14 novembre 2007, à leur connaissance, que, sauf indication contraire, les états financiers consolidés intermédiaires résumés, établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS), respectent les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par les normes IAS / IFRA et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Fountain S.A. et des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation.

Ils attestent également le fait que, à leur connaissance, le rapport de gestion contient un exposé fidèle des informations exigées par les obligations légales des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé dont notamment celles relatives à l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

## Note 3 : Méthodes comptables

### Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes de FOUNTAIN S.A. (Fountain Industries Europe S.A. ou FIESA) ainsi que ceux de toutes les entreprises qu'elle contrôle directement ou indirectement après élimination des transactions réciproques. Les comptes consolidés sont préparés en accord avec les règles des IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee). Lorsque des éléments d'actif, de passif ou de résultats des états financiers des entreprises comprises dans la consolidation ne sont pas évalués selon les normes internationales, ils font l'objet, pour les besoins de la consolidation, du retraitement nécessaire. En ce qui concerne les sociétés associées, ces retraitements ne sont effectués que pour autant que l'information soit disponible.

### Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements appliqués par le Groupe

Le Groupe a appliqué au cours de cet exercice toutes les Normes et Interprétations, nouvelles ou révisées, émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB comme approuvé par l'UE, pertinentes pour ses activités et applicables à son exercice comptable démarrant le 1er janvier 2017. Le Groupe n'a appliqué anticipativement aucune nouvelle Norme ni Interprétation présentant une date d'entrée en vigueur ultérieure au 30 juin 2017.

Aucune Normes, Interprétations et Amendements, émis par l'IASB et l'IFRIC comme approuvé par l'UE, ne sont entrés en vigueur à partir de cet exercice.

Normes et Interprétations émises mais non encore entrées en vigueur au cours de cet exercice

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer anticipativement les Normes, Interprétations et Amendements suivants, émis mais pas encore entrés en vigueur au 30 juin 2017 et/ou pas encore approuvé par l'UE .

- Améliorations annuelles – cycle 2014-2016 (décembre 2016) \*
- IFRS 2 Paiement fondé sur des actions — Amendements relatifs à la clarification de la classification et mesures des paiements fondés sur des actions (juin 2016) \*
- IFRS 4 Contrats d'Assurance – Amendements relatifs à l'interaction d'IFRS 4 et d'IFRS 9 (Septembre 2016) \*
- IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir (décembre 2011) — Report d'application effective d'IFRS 9 et obligations d'information transitoires
- IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir (novembre 2013) — Informations complémentaires à fournir dans le cas de comptabilisation de couverture découlant de l'application d'IFRS 9
- IFRS 9 Instruments financiers : Présentation et mesure des actifs financiers (émission originale en juillet 2014 et modifications ultérieures)
- IFRS 10 Etats financiers consolidés — Amendements relatifs à la vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son associée ou une coentreprise (septembre 2014) \*\*\*
- IFRS 14 Comptes de report réglementaires (émission en janvier 2014) \*\*
- IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients (émission originale en mai 2014 et modifications ultérieures)
- IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients – Clarifications (émission originale en avril 2016) \*
- IFRS 16 Contrats de location (émission en janvier 2016) \*
- IFRS 17 Contrats d'assurance (émission en mai 2017) \*
- IAS 7 Etat des flux de trésorerie — Amendement résultat de la réflexion globale sur la présentation des états financiers (« Disclosure Initiative ») (janvier 2016)
- IAS 12 Impôts sur le résultat — Amendements visant à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (janvier 2016) \*
- IAS 28 Investissements dans des entreprises associées et des coentreprises — Amendements relatifs à la vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son associée ou une coentreprise (septembre 2014) \*\*\*
- IAS 39 Instruments Financiers : Comptabilisation et Mesure — Amendements pour la poursuite de la comptabilité de couverture lors de l'application d'IFRS 9 (novembre 2013)
- IAS 40 Immeubles de placement : Amendements relatifs à la clarification des transferts d'un bien immobilier depuis (ou vers) la catégorie des immeubles de placement (décembre 2016) \*
- IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée (décembre 2016) \*
- IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux (juin 2017) \*

\* Non encore approuvé par l'UE au 30 juin 2017

\*\* La CE a décidé de ne pas lancer le processus d'homologation de cette norme intermédiaire et d'attendre la version définitive de la norme.

\*\*\* La CE a décidé de reporter le processus d'homologation de ces amendements et de reporter la date d'entrée en vigueur pour une durée indéterminée.

Les autres nouvelles Normes, Interprétations et Amendements, entrant en vigueur après le 1er janvier 2017, n'ont pas été appliquées de manière anticipative au 30 juin 2017. L'analyse des impacts

potentiels sur les états financiers futurs du Groupe sera analysée dans le courant du deuxième semestre 2017.

### Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés dont le Groupe détient le contrôle, ce qui est le cas lorsqu'il détient la majorité dans les organes de décisions, sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Les sociétés dont le Groupe possède une participation significative sans pour autant bénéficier d'un contrôle total, sont intégrées selon la méthode de mise en équivalence.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe possède une participation peu significative ou dont la contribution au Groupe est non matérielle, ne sont pas consolidées sont les suivantes :

- Fountain Consumer Appliances Ltd, basée à Madras en Inde dont la participation du Groupe est de 17,98% pour laquelle le Groupe ne dispose d'aucune information financière.
- Fountain Sud SARL, basée dans le Sud de la France, sans activité et en liquidation, dont le Groupe possède 100% des actions.
- Fountain Coffee Systems Finland OY, société basée à Helsinki en Finlande, sans activité depuis fin 2004, dont le Groupe possède 100% des actions.

Aucun changement de périmètre n'est intervenu ni durant l'année 2016 ni durant le premier semestre 2017.

### Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation appliquées au 30 juin 2017 sont identiques à celles adoptées pour l'établissement des états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2016, sauf en ce qui concerne les nouvelles normes et amendements aux normes applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le Rebitda et la variation du besoin en fonds de roulement (cashflow) ne comprennent plus la variation sur les actifs circulants (créances et stocks) depuis décembre 2016. Pour le comparaison, le tableau au 30 juin 2016 a été mis en cohérence avec le principe retenu en décembre 2016.

### Note 4 : Indicateurs de performance alternatifs

Il s'agit d'un indicateur de performance alternatif « Alternative Performance Indicator »(APM). Afin de mieux refléter sa performance opérationnelle, le Groupe utilise des APM. Ces APM sont des indicateurs de performances non définis par les normes IFRS. Les APM présentés n'ont pas plus d'importance que les indicateurs définis par les normes IFRS.

Les principaux indicateurs alternatifs de performances utilisés par le groupe sont :

- EBIT « Earning before interests & taxes » ou Résultat d'exploitation correspond au résultat avant charges et produits financiers, et charges et produits fiscaux
- L'EBITDA « Earning before interests, taxes, depreciation & amortization » ou Cash-Flow d'exploitation est déterminé comme étant le résultat d'exploitation avant amortissements, réductions de valeur, provisions, charges de la dettes et impôts.
- Le REBITDA « recurring earnings before interests, taxes, depreciation & amortization » ou Cash-Flow d'exploitation récurrent est déterminé comme étant le résultat d'exploitation avant

amortissements, réductions de valeur, provisions, charges de la dettes et impôts et charges et produits non récurrentes.

- Les « Eléments non récurrents » sont les charges et revenus à caractère exceptionnel et non répétitif de par leur survenance par référence à l'activité normale récurrente de l'entreprise, tels que par exemple coûts et revenus relatifs à la vente ou l'achat de société ou d'activité, coûts de restructuration ou de réorganisation ponctuelle et significatif de par son ampleur.
- La dette financière nette consolidée correspondant à la somme des dettes portants intérêts diminuée de la trésorerie active, en ce compris les éventuels plans de paiement de dettes fiscales et sociales.

## Note 5 : Information sectorielle

En application de l'IFRS 8 et conformément à la décision du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit du 4 juin 2009, le Groupe considère n'être actif que dans un seul segment opérationnel à savoir le marché des boissons en entreprises et que dans un seul secteur géographique.

Le Groupe Fountain réalise plus de 95% de son chiffre d'affaires sur le marché européen, il n'y a donc qu'un seul segment géographique. Lorsque l'activité hors Europe dépassera les 10%, un segment secondaire supplémentaire sera créé. L'intégralité du chiffre d'affaires provenant des ventes de produits et de services est issue des clients externes. Par les décisions des Comité d'Audit et Conseil d'Administration, le Groupe considère en outre n'être actif que dans un seul segment opérationnel.

## Note 6 : Caractère saisonnier

L'activité du Groupe Fountain se répartit aux alentours de 52 % sur le premier semestre et de 48 % sur le second semestre.

## Note 7 : Covenants bancaires

La Société recourt à des financements externes auprès d'institutions financières telles que des banques.

Dans le cadre de l'accord intervenu avec les banques ING et BNP Paribas Fortis, de nouveaux covenants ont été définis, ces covenants sont les suivants :

| K EUR                    | Plan 06/17 | Plan 2017 | Plan 06/18 | Plan 2018 | Plan 06/19 | Plan 2019 | Plan 06/20 | Plan 2020 | Plan 06/21 | Plan 2021 |
|--------------------------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|
| Chiffre d'affaires       | 13.919     | 26.434    | 13.321     | 25.297    | 12.916     | 24.526    | 12.654     | 24.027    | 12.654     | 24.027    |
| Ebitda                   | 1.268      | 2.114     | 1.167      | 1.707     | 965        | 1.451     | 1.125      | 1.557     | 1.125      | 1.557     |
| Dette financière brute   | 8.221      | 7.507     | 6.885      | 6.069     | 5.561      | 4.783     | 4.299      | 3.531     | 3.122      | 2.106     |
| Investissement corporels | 263        | 351       | 202        | 404       | 202        | 404       | 202        | 404       | 202        | 404       |

Au 30 juin 2017, Fountain respecte 3 de ces 4 engagements avec des valeurs de ratios comme suit :

| En K€                  | juin-17 |              |
|------------------------|---------|--------------|
| Chiffres d'affaires    | 14.020  | conforme     |
| Ebitda                 | 744     | non conforme |
| Dette financière brute | 6.979   | conforme     |
| Investissements        | 102     | conforme     |

En date du 7 septembre 2017, les banques ING et BNP Paribas Fortis ont marqué leur accord sur la levée de l'obligation de ratio sur Ebitda au 30 juin 2017. Malgré que cet accord soit intervenu après le 30 juin 2017, la dette financière est reflétée dans les comptes intermédiaires au 30 juin 2017 en application des termes de remboursements prévus dans les accords avec les partenaires financiers et non en dettes à court terme comme prescrit par les normes IFRS.

## Note 8 : Dette nette

Cet indicateur de performance alternatif est constitué des dettes financières LT et CT, en ce compris le reclassement de dettes fiscales et sociales et des dettes fournisseurs échues à + de 60 jours, desquelles la trésorerie active est également déduite.

Les dettes fiscales et sociales échues sont reclassées en dette financière court terme. L'application de ce retraitement sur les états de la situation financière et des flux de trésorerie représente une augmentation des dettes financières de 219 k€ en juin 2017 et de 449 k€ en juin 2016.

| <b>Dette financière nette</b>                               | <b>06/2017</b> | <b>06/2016</b> |
|---|----------------|----------------|
| Dettes financières Long Terme                               | 4.781,1        | 4.119,0        |
| Dettes financières Court Terme                              | 2.198,2        | 4.054,2        |
| <i>dont dettes fournisseurs échues à + de 60 jours</i>      |                |                |
| <i>dont dettes fisc. &amp; soc.</i>                         | 219,4          | 449,4          |
| <i>Total dettes fiscales &amp; sociales et fournisseurs</i> | 219,4          | 449,4          |
| <b>Dette financière brute totale</b>                        | <b>6.979,2</b> | <b>8.173,2</b> |
| <b>Trésorerie active</b>                                    | <b>404,2</b>   | <b>331,0</b>   |
| <b>DETTE FINANCIERE NETTE</b>                               | <b>6.575,1</b> | <b>7.842,2</b> |

## Note 9 : Instruments financiers

La juste valeur de l'IRS au 30 juin 2017 s'élève à -18 K€. La variation nette de la juste valeur de cet IRS est comptabilisée dans le résultat global avec en contrepartie une dette court terme et un impact d'impôt différé.

| Type | Banque | Montant notionnel au 30/06/2017 en K€ | Date de départ | Date de fin | Taux fixe | Taux variable  | Juste valeur au 30/06/2017 en K€ |
|------|--------|---------------------------------------|----------------|-------------|-----------|----------------|----------------------------------|
| IRS  | ING    | 1.621.164,00                          | 27-06-14       | 28-06-19    | 0,98%     | Euribor 3 mois | -17,66                           |

Lorsque l'instrument financier, désigné comme couverture, arrivera à échéance, sa valeur comptabilisée en capitaux propres sera reclassée vers le compte de résultats.

## Note 10 : Test de la valeur recouvrable des actifs courants et non-courants

Le Groupe teste annuellement si les actifs des différentes unités génératrices de trésorerie qui le composent doivent être dépréciés. Si ces tests démontrent que la valeur comptable nette de l'immobilisation est supérieure à sa valeur économique, la valeur comptable nette est réduite à hauteur de sa valeur économique par l'enregistrement d'une charge d'impairment sur la période. Pour l'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires, ces tests sont également effectués en cas d'indice de perte de valeur.

Au 30 juin 2017, l'évolution du chiffre d'affaires constatée par rapport au budget 2017 a motivé l'application de ces tests. Ceux-ci ont été réalisés suivant la même méthodologie que celle appliquée au 31 décembre 2016.

Les résultats de ces tests démontrent qu'il existe une marge suffisante avant la nécessité de comptabiliser des impairments sur actifs. En conséquence, aucune réduction de valeur n'est comptabilisée au 30 juin 2017.

## Note 11 : Éléments non récurrents

Les résultats non récurrents sont détaillés ci-dessous par référence aux différentes rubriques de l'état consolidé du résultat global (en K€)

|  | juin-17           |                |                   | juin-16           |               |                   |
|--|-------------------|----------------|-------------------|-------------------|---------------|-------------------|
|  | Non               |                |                   | Non               |               |                   |
|  | Total             | récurrent      | Récurrent         | Total             | récurrent     | Récurrent         |
| <b>1. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>        | <b>14.020,44</b>  | <b>-54,11</b>  | <b>14.074,54</b>  | <b>15.605,95</b>  | <b>0,00</b>   | <b>15.605,95</b>  |
| 1.1. Ventes de biens                               | 14.020,44         | -54,11         | 14.074,54         | 15.592,11         |               | 15.592,11         |
| 1.2. Produits provenant des redevances             | 0,00              |                | 0,00              | 13,84             |               | 13,84             |
| <b>2. AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS</b>            | <b>144,86</b>     |                | <b>144,86</b>     | <b>158,82</b>     |               | <b>158,82</b>     |
| 2.1. Intérêts                                      |                   |                |                   | 158,82            |               | 158,82            |
| 2.2. Autres produits opérationnels                 | 144,86            |                | 144,86            |                   |               |                   |
| <b>3. CHARGES OPERATIONNELLES</b>                  | <b>-14.427,95</b> | <b>-80,18</b>  | <b>-14.347,76</b> | <b>-15.401,39</b> | <b>-45,89</b> | <b>-15.355,50</b> |
| 3.1. Matières premières et consommations utilisées | -4.385,31         |                | -4.385,31         | -4.743,46         | -153,34       | -4.590,12         |
| 3.2. Variation de stocks                           |                   |                |                   | -5.443,32         | -117,23       | -5.326,09         |
| 3.3. Frais de personnel                            | -5.083,11         |                | -5.083,11         | -1.372,28         |               | -1.372,28         |
| 3.4. Dotations aux amortissements                  | -1.236,21         | -47,45         | -1.188,76         | 158,66            | 147,63        | 11,02             |
| 3.5. Pertes de valeur                              | 192,60            | 276,75         | -84,15            | 158,38            | 147,63        | 10,74             |
| <i>dont pertes de valeur sur stocks</i>            | -36,56            |                | -36,56            | -47,59            |               | -47,59            |
| <i>dont pertes de valeur sur clients</i>           | -47,59            |                | -47,59            | 0,00              |               | 0,00              |
| <i>dont perte de valeur sur immobilisations</i>    | 276,75            | 276,75         | 0,00              | -4.000,99         | 77,06         | -4.078,05         |
| 3.6. Autres charges opérationnelles                | -3.915,92         | -309,49        | -3.606,43         | 183,46            | 100,00        | 83,46             |
| 3.6.1. <i>dont dotations/reprises de provision</i> | 34,76             |                | 34,76             |                   |               |                   |
| <b>4. RESULTAT OPERATIONNEL</b>                    | <b>-262,65</b>    | <b>-134,29</b> | <b>-128,36</b>    | <b>363,38</b>     | <b>-45,89</b> | <b>409,27</b>     |

En 2017, ces éléments sont composés comme suit :

|       |  |
|-------|--|
| • -   | 54 k€ remise de fin année 2016 comptabilisée en janvier 2017           |
| • -   | 47 k€ amortissement machines en dépôt (la fraude au Danemark)          |
| • +   | 277 k€ reprise de perte de valeurs machines (impairment décembre 2016) |
| • -   | 309 k€ réajustement bilan (fraude au Danemark)                         |
| <hr/> |  |
| • -   | 134 k€ Total   |

## Note 12 : Dividendes payés

En 2017, le Groupe Fountain n'a pas octroyé de dividende au titre de l'exercice 2016.

## Note 13 : Transactions avec partie liée.

Conformément aux recommandations du Code belge de Gouvernance d'Entreprise, la société a adopté des règles de conduite relatives aux opérations avec une personne liée qui contiennent des exigences applicables aux membres du Conseil et au Comité de Gestion, en plus des exigences en matière de conflits d'intérêts.

Le prêt d'actionnaire de QuaeroQ mis en place le 30 juin 2015 pour un montant de 300 K€ a été modifié pour reporter les deux échéances de remboursements de 150 K€ au 30 juin 2016 et 30 juin 2019 conjointement au 31 décembre 2021.

En 2013, le Groupe Fountain a mis en place des plans d'options sur actions de respectivement 100.000 et 10.000 pour respectivement le CEO et le CFO. En 2013, respectivement 33.333 et 3.333 options ont été attribuées avec un prix d'exercice de 8,12 euros. En juin 2014, 33.333 nouvelles options ont été attribuées au CEO au prix de 2,66 €. Les options ne peuvent pas, en principe, être exercées avant un délai de trois ans, sauf en cas d'offre publique d'achat où elles peuvent être exercées immédiatement. Aucun plan d'option n'a été octroyé en 2016 et au 1er semestre 2017.

## Note 14 : Perspectives 2017

Le Conseil d'Administration considère que les mesures implémentées dans le second semestre 2016 et le premier semestre 2017 ainsi que celles en cours de développement devraient permettre à Fountain de retrouver progressivement son équilibre financier et d'assurer la continuité des activités.

### a. Chiffre d'affaires

#### Systèmes

- Mise en place d'un logiciel CRM afin d'assurer un meilleur suivi de la clientèle (clients existants, nouveaux clients, panier moyen, ...) par les équipes commerciales ;
- Création d'une cellule Business Intelligence afin d'analyser en profondeur l'évolution du chiffre d'affaires et de suivre les indicateurs de performances d'une manière précise et ponctuelle.

#### Produits

- Elargissement de l'offre produit par l'adjonction de nouveaux produits tant en boissons qu'en accessoires « food » et « non food » ;
- Création d'une cellule marketing (PIM) – Percolateur d'idées Marketing ayant pour but
  - D'augmenter le panier moyen ;
  - Proposer des solutions adéquates pour nos clients (actions – promotions) ;
  - Communication interne et externe.

#### Communication

- Suivi hebdomadaire des équipes commerciales avec un coaching plus rapproché en vue de mieux dynamiser les forces commerciales ;
- Réunions mensuelles des responsables commerciaux afin de partager les opportunités inter régionales.

#### Développement réseau commercial

- Recherche de partenaires afin d'étendre le réseau de distributeurs indépendants
- Elargissement du rôle de la télévente par l'intégration de commerciaux internes

#### b. Réduction des coûts

- Poursuite du plan de réorganisation de services administratifs internes et mise en place de critères de performance notamment dans les services commerciaux, d'administration des ventes, de livraisons et de gestion des services techniques ;
- Poursuite du plan de réduction des coûts des ressources humaines avec pour objectifs de réduire l'inefficience, d'augmenter la performance et de réduire les coûts opérationnels par la simplification, l'harmonisation et l'optimisation des tâches administratives notamment dans le domaine technique et par l'optimisation des processus d'administration des ventes ;
- Poursuite du plan de réduction des coûts d'infrastructures principalement liés aux agences et établissements en France.

#### c. Financement

- De commun accord avec les institutions financières, la Région Wallonne (représentée par la Sogepa), et l'actionnaire de référence QuaeroQ s.a., le Groupe a pu restructurer ses dettes de façon à mieux équilibrer les remboursements en les répartissant sur les 5 années à venir (jusque décembre 2021) et en allégeant les charges sur l'année 2017.
- Accord de leasing financier pour financement machines signé en août 2017 (sales and lease back) en Belgique

Ces prévisions n'échappent pas aux risques divers qui sont exposés dans le rapport de gestion, dont l'attrition du chiffre d'affaires sur la clientèle existante ci-dessous.

### **Note 15 : Événements significatifs postérieurs au 30 juin 2017.**

En date du 7 septembre 2017, les banques ING et BNP Paribas Fortis ont marqué leur accord sur la levée de l'obligation de ratio sur Ebitda au 30 juin 2017. Malgré que cet accord soit intervenu après le 30 juin 2017, la dette financière est reflétée dans les comptes intermédiaires au 30 juin 2017 en application des termes de remboursements prévus dans les accords avec les partenaires financiers et non en dettes à court terme comme prescrit par les normes IFRS.

Aucun autre évènement significatif n'est survenu postérieurement au 30 juin 2017.

## ***Rapport du commissaire de FOUNTAIN SA sur la revue limitée des informations consolidées intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2017***

### **Introduction**

Nous avons effectué l'examen limité de l'état consolidé intermédiaire de la situation financière de FOUNTAIN SA au 30 juin 2017 ainsi que du compte de résultats consolidé, de l'état consolidé du résultat global, des variations des capitaux propres et du tableau résumé des flux de trésorerie consolidé pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que des notes explicatives annexes («les états financiers consolidés intermédiaires résumés»). Le conseil d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à l'IAS 34 «Information financière intermédiaire» telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sur la base de notre examen limité.

### **Etendue de notre examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 «Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Motif de la réserve**

Le référentiel IAS/IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne requiert que lorsqu'un *waiver* relatif au non-respect d'un covenant bancaire est obtenu postérieurement à la date de clôture, les dettes à long terme concernées soient reclassées parmi les dettes à court terme. Pour les raisons invoquées dans les notes aux états financiers semestriels, ce reclassement n'a pas été effectué, ce qui impacte la présentation de l'endettement consolidé au 30 juin 2017 à hauteur d'un montant de 2.844.530 EUR.

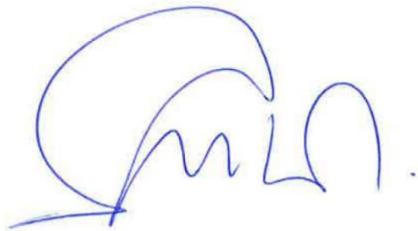
### **Conclusion avec réserve**

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de la réserve décrite au paragraphe « Motif de la réserve », nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints pour la période de 6 mois se terminant au 30 juin 2017 n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 «Information financière intermédiaire» telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

**Paragraphe d'observation**

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 14 reprise dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés où l'organe de gestion justifie expose son plan de mesures en vue d'assurer la continuité de la société et justifie ainsi l'application des règles d'évaluation appropriées aux perspectives de continuité.

La Hulpe, le 29 septembre 2017



BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL  
Commissaire  
Représentée par Félix Fank